

LE CENTRE CULTUREL BRUXELLES NORD – MAISON DE LA CRÉATION RECRUTE UN.E DIRECTRICE.TEUR (H/F/X) À TEMPS PLEIN

05.05.2024

Après plus de vingt années d'engagement passionné, de réalisations formidables, de rencontres merveilleuses, c'est l'esprit serein et le coeur paisible que Jacques-Yves Le Docte, Directeur de La Maison de la création, a décidé de passer la main.

La Maison de la création a démarré ses activités avec des bouts de ficelles et une motivation sans borne. Elle a été reconnue centre culturel de la FWB en juillet 2004. Aujourd'hui les rêves sont devenus réalité !

Les collègues et les équipes de la MC, le Comité de direction, les pouvoirs subsidants et les partenaires publics, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale remercient chaleureusement Jacques-Yves pour son investissement dans un projet qui a donné naissance aux quatre centres culturels que nous connaissons aujourd'hui !

Bonne route Jacques-Yves et à bientôt en tant que spectateur et participant aux activités de la Maison de la création.

Statut, description et cadre de fonction

Statut : fonds propres ASBL

Description de fonction : directrice.teur - Échelon 6 de l'échelle barémique (commission paritaire 329.02)

Temps plein - 38 heures semaine - Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction souhaitée : 01/10/2024

Quatre lieux de prestations : Laeken (Cité Modèle, Bockstael, Gare) + Neder-Over-Heembeek

Contexte

Dans la foulée de la Zinneke Parade de 2002 et du Festival Amalia, les associations laekenoises et un collectif d'artistes investissent l'ancien hôtel communal de Laeken, à l'abandon depuis des années. Ateliers hebdomadaires, performances, spectacles, résidences artistiques rythment désormais la vie de ce quartier excentré de la Ville de Bruxelles. Cet élan socio-artistique trouve un soutien unanime auprès des pouvoirs subsidants et est reconnu en 2004 en tant que centre culturel de la Fédération Wallonie Bruxelles. Après 20 ans d'existence, la Maison de la création, centre culturel de proximité, compte aujourd'hui quatre sites entièrement rénovés et équipés dans des quartiers très divers: les quatre implantations ont une approche complémentaire.

- La spécificité de la MC Gare, dans le centre historique de Laeken, est de renforcer le travail de proximité afin de répondre aux besoins du quartier

- La MC Bockstael, à 500 mètres de la MC Gare, encourage la transmission à travers des ateliers hebdomadaires, des stages et des évènements.
- La MC Cité Modèle, située au cœur d'une cité de logements sociaux à Laeken, assure un travail de cohésion sociale et est aussi un centre de création et de répétition pour les artistes.
- Le site de Neder-Over-Heembeek, la MC NOH, est principalement tournée vers son quartier où la programmation y est pensée comme une extension de l'offre culturelle du centre-ville.

Piloté par un Comité de direction, le programme artistique, de médiation culturelle et d'éducation permanente est mis en œuvre par une équipe de 30 personnes, accompagnée par le Conseil d'orientation.

La Maison de la création est aujourd'hui reconnue pour son action culturelle générale intensifiée.

Votre fonction

Vous êtes la ou le directrice.teur d'un centre culturel reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et vous dirigez une institution à dimension socio-artistique. Celle-ci opère dans 4 implantations différentes.

Vous pilotez une équipe de professionnel.le.s, vous coordonnez les bénévoles de l'association et vous vous impliquez dans les événements.

Vous êtes en relation étroite avec l'Organe d'administration, le Conseil d'orientation, le milieu associatif bruxellois, la Ville de Bruxelles, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la COCOF.

Responsabilités liées à la fonction

- Le suivi de la conception et de la mise en œuvre, en adéquation avec le décret sur les centres culturels, du projet global de l'institution en lien avec le territoire, sous l'égide de l'Organe d'administration et en collaboration avec le Conseil d'orientation ;
- Le suivi de la gestion administrative et financière ;
- Le suivi du dossier de Contrat-Programme, sa reconduction, dans le cadre du décret des centres culturels ;
- Le suivi des diverses sources de financements ;
- La gestion et la coordination de l'équipe du centre culturel ;
- Le suivi de l'évaluation des membres de l'équipe du centre culturel et de leur accompagnement dans leur épanouissement professionnel ;
- Le suivi de la communication et de la promotion de l'ensemble des évènements
- Le suivi des relations avec les autorités, les associations et les institutions partenaires ;
- Le suivi des relations avec l'Organe d'administration, le Conseil d'orientation, l'équipe du centre culturel et les associations et institutions partenaires dont la Ville de Bruxelles, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la COCOF.

- Le suivi de la mise en réseau, des rencontres et l'entretien de bonnes relations avec les associations, les habitant.e.s et les artistes ;
- Le suivi de la gestion des différents budgets, des affectations de montants et de leur utilisation, sous l'égide de l'Organe d'administration ;
- Le suivi de la gestion et de l'organisation journalière de l'institution et de son programme culturel : concevoir et rédiger les différents documents, PV, rapports d'activités, contrat-programme, etc.

Votre profil

- Diplôme : Master souhaité.
- Expérience utile en direction d'organisation non marchande dans le domaine socio- artistique (au moins 5 ans d'expérience).
- Avoir une bonne connaissance et maîtrise de la gestion d'une ASBL.
- Avoir un grand intérêt pour la culture, son accessibilité et sa promotion.
- Avoir une bonne connaissance de l'actualité et des institutions culturelles.
- Pouvoir développer et structurer une vision de politique culturelle à l'échelle du territoire de la Ville de Bruxelles, particulièrement sur les territoires de Laeken et de Neder-Over-Heembeek.
- Connaître les réalités d'un centre culturel (de la législation à la pratique quotidienne) et des territoires de la Ville de Bruxelles ainsi que les enjeux qui les traversent.
- Maîtriser les aspects financiers, administratifs et des ressources humaines dans le secteur non-marchand.
- Être capable de gérer une grande équipe diversifiée et les liens sociaux (associations, artistes, mandataires publics, instances dirigeantes, agents administratifs...).
- Maîtriser l'expression écrite et orale (y compris en public) en français.
- Être capable de travailler en équipe.
- Maîtriser les outils informatiques de base.
- Être capable de mobiliser des instances et des partenaires autour d'un projet culturel.
- Être disponible également en soirée et les week-ends en fonction de la programmation.
- La détention du BAGIC est un plus.

Procédure

Un jury composé de représentant.e.s des différentes composantes du centre culturel (associatives et publiques), d'expert.e.s extérieur.e.s et de l'Inspection de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles encadre la procédure qui sera la suivante :

- Lecture et sélection des candidatures
- Épreuve écrite
- Audition

A l'issue de ces étapes, le jury proposera un classement des candidat.e.s à l'Organe d'administration, qui prendra la décision d'engagement.

Candidatures

Le dossier de candidature comprendra :

- Un CV reprenant la chronologie précise des expériences professionnelles.- Une lettre de motivation circonstanciée et orientée vers la fonction et son contexte.
- Un projet d'animation et de gestion du centre culturel pour les 5 années à venir (3 pages maximum).

A l'attention de Madame **Delphine Houba**, Présidente de l'Organe d'administration du Centre culturel Bruxelles Nord - Maison de la création, par mail exclusivement à l'adresse suivante : tracy.bene@brucity.be

Les candidatures doivent parvenir à la Présidente du centre culturel pour le **05/05/2024** à **minuit** au plus tard.

Les candidatures incomplètes seront jugées **irrecevables**.

Renseignements : Madame **Marie Dawance**, Directrice administrative et financière Centre culturel Bruxelles Nord - Maison de la création, par mail : marie@maisondelacreation.org